

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 08 DECEMBRE 2022

Convocations adressées le : 01 décembre 2022  
Nombre de délégués titulaires présents : 06  
Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 03  
Nombre de pouvoirs attribués : 01  
Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 10  
Nombre de titulaires en exercice : 14

### **Titulaires présents :**

Christophe BOULANGER ; Alain BENARD ; Emmanuel DENIS ;  
Armelle GALLOT-LAVALLEE ; Michel GILLOT ; Laurent RAYMOND.

### **Suppléants à voix délibérative :**

Lionel AUDIGER ; Nathalie SAVATON ; Gérard SERER.

### **Suppléants sans voix délibérative :**

Régis SALIC.

### **Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :**

Laurent RAYMOND pour Emmanuel FRANCOIS.

### **Absents excusés :**

Frédéric AUGIS ; Emmanuel FRANCOIS ; Christian GATARD ;  
Patrick LEFRANCOIS, Sébastien MARAIS ; Brigitte PINEAU, Wilfried SCHWARTZ.

### **Secrétaire de séance :**

Alain BENARD.

**C 22/12/04 – MOBILITES DOUCES – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL VELO ET RANDO.**

Monsieur Christophe BOULANGER, 1<sup>ER</sup> Vice-Président, présente le rapport suivant :

L'Accueil Vélo et Rando, qui a ouvert ses portes en juillet 2017, propose un accueil de qualité à destination des cyclotouristes ou randonneurs.

Afin de garantir une utilisation respectueuse des services et locaux, il est nécessaire de définir l'organisation et le fonctionnement de la structure auprès des usagers.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical après en avoir délibéré ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 5211-10 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2018 portant création du Syndicat des Mobilités de Touraine ;

- **APPROUVE** le Règlement Intérieur de l'Accueil Vélo et Rando annexé à la présente délibération.

**Le Comité adopte à l'unanimité.**

**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,**

Le secrétaire de séance,

Alain BENARD

Pour le Président et par  
délégation,  
La Directrice du Syndicat des  
Mobilités de Touraine,

Laurence MARIN

